

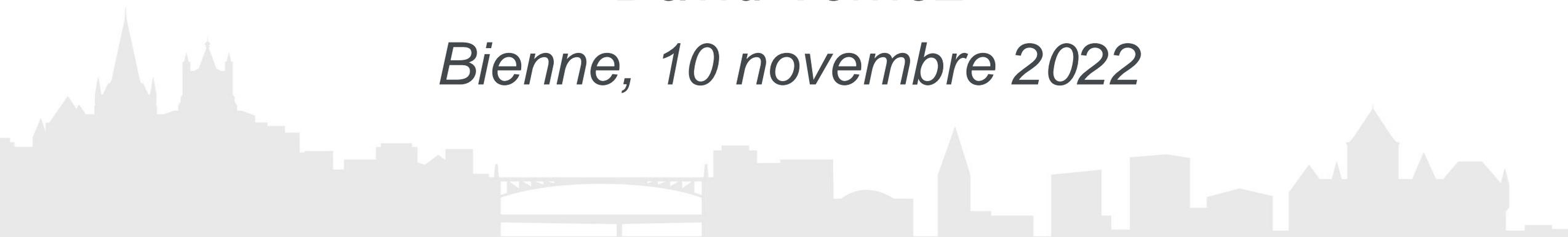
unisanté

Centre universitaire
de médecine générale
et santé publique · Lausanne

Protection de la santé et prévention des maladies professionnelles, quelles frontières?

David Vernez

Bienne, 10 novembre 2022



Le dualisme

LAA Art. 82

« Pour prévenir les accidents et maladies professionnelles »

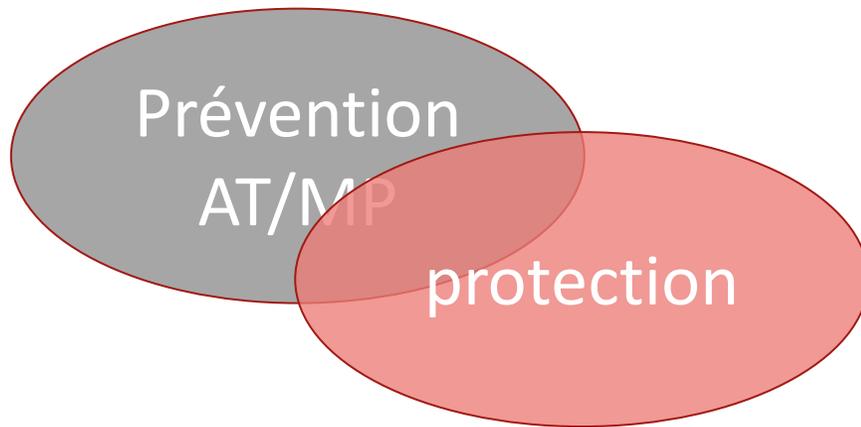
LTr Art. 6 al. 3

« Pour **protéger** la santé des travailleurs.... »

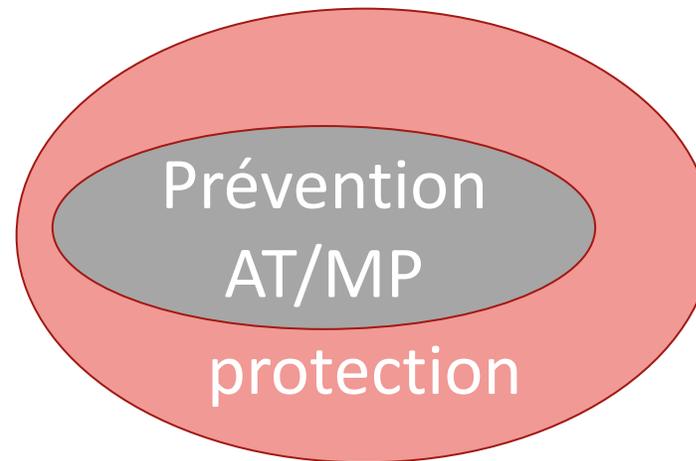
- contraintes physiques
- contraintes chimiques et biologiques
- les contraintes psychosociales



Quel modèle de prévention et de protection ?



Intersection



Inclusion



Egalité

Un peu de sémantique

Définition OMS/BIT de la santé et de la santé des travailleurs et de la maladie

- «La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste **pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité**»
(constitution OMS)

Donc protéger la santé ne consiste pas seulement à prévenir les maladies – il ne s'agit pas d'une relation d'égalité

Un peu de sémantique

Organisation Internationale du Travail (OIT), Protocole de 2002

«l'expression «maladie professionnelle» vise toute maladie contractée à la suite d'une exposition à des facteurs de risque résultant d'une activité professionnelle. Les deux éléments importants d'une maladie professionnelle sont par conséquent:

- (1) la relation de cause à effet entre l'exposition dans un milieu de travail ou une activité professionnelle et une maladie; et
- (2) le fait que la maladie apparaît dans un groupe de personnes exposées avec une fréquence supérieure à la morbidité moyenne du reste de la population.»

Le lien avec les conditions de travail est subordonnée à une relation causale – donc inclusion

Un peu de sémantique

Définition OMS/BIT 1995 de la santé au travail

- « la santé au travail s'articule autour de trois objectifs distincts:
 - (i) préservation et promotion de la santé du travailleur et de sa capacité de travail;
 - (ii) amélioration du milieu de travail et du travail, qui doivent être rendus favorables à la sécurité et la santé, et
 - (iii) élaboration d'une organisation et d'une culture du travail qui développent la santé et la sécurité au travail.»

???

Prévention

protection

protection



Le dualisme, version helvétique

On rajoute des couches pour faire fonctionner le machin quand même

- Coordination des acteurs via la CFST et répartition des périmètres
- Réduction du dualisme au niveau juridique (optimisation du verbatim de l'OPA et de OLT3)
- Pilotage des organes d'exécution par des contrats de prestations
- Catalyseur, un organe d'exécution peut effectuer des contrôles pour un autre
- Implication des ICT dans les actions prioritaires du SECO

Postulat Chopard 2010

On
bletze !



Le dualisme, version helvétique

- Les difficultés (structurelles)
- Charge administrative/énergie de coordination
- Les organes d'exécution effectuent des contrôles systémiques, mais ne statuent que dans leur domaine
- Protection de la santé financée par le contribuable
- Déséquilibre financier 1:6, balance impossible car CFST destinée à l'exécution de la LAA

Le dualisme, version helvétique

- Les difficultés (au quotidien)
- Moyens alloués aux campagnes dans le champ de la protection des travailleurs
- Reconnaissance/formation des spécialistes hors du champ de la prévention des AT/MP (ergonomes / psys)
- Financement de la recherche
 - pas de financement de la recherche sur la cotisation des employeurs
 - la recherche par les financements classiques (bottom-up) ne répond pas nécessairement



Les autres, ils font comment ?

En France on s'interroge sur l'efficience du système

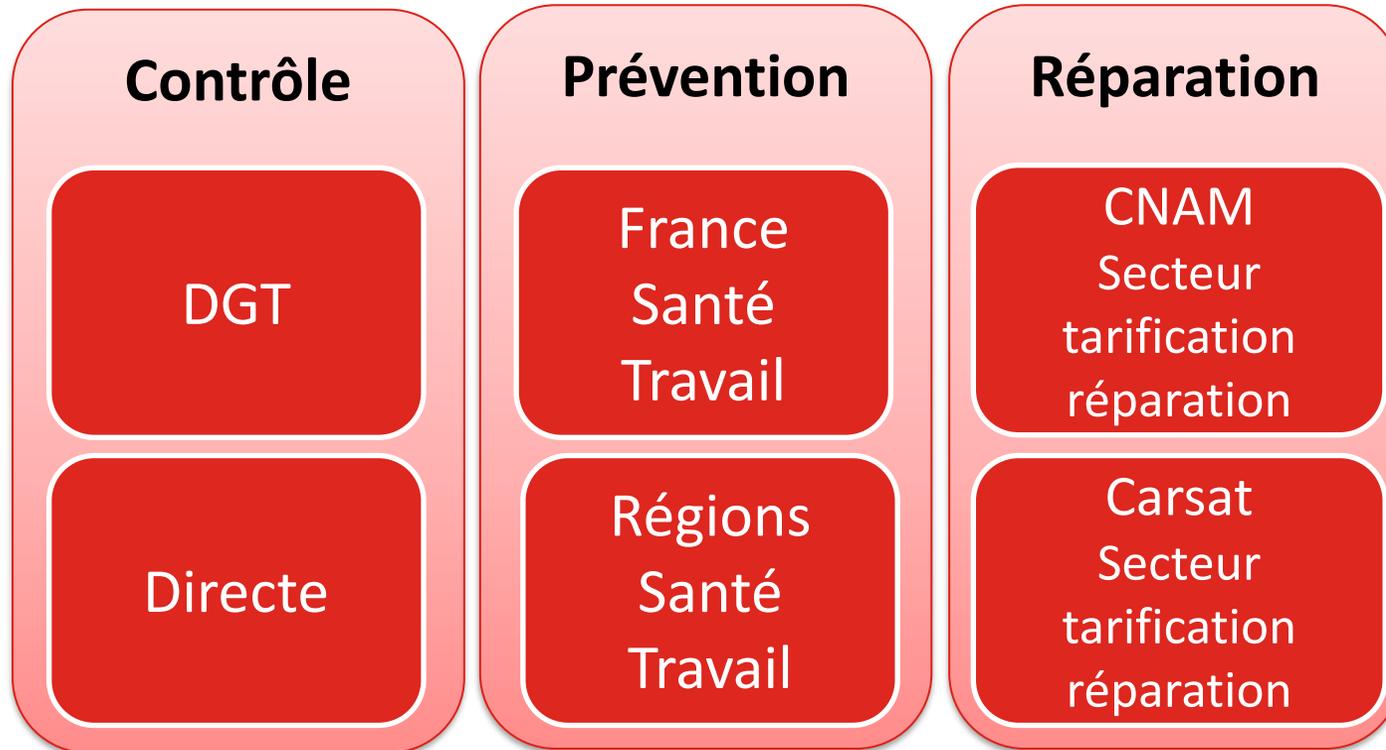
Moyens alloués aux campagnes dans le champ de la protection des travailleurs

- éléments structurants de ce que pourrait être un système moderne de prévention des risques professionnels
 - articulation entre la politique de santé au travail avec la politique de santé publique ;
 - Regroupement des acteurs intervenant dans le champ de la prévention



Les autres, ils font comment ?

Distinction Contrôle Prévention Réparation



Concentrer l'expertise nationale en matière de d'ingénierie de prévention au sein d'un même organisme

Santé au travail : vers un système simplifié pour une prévention renforcée – rapport Lecocq 2018

Quel futur ?

- Continuer promouvoir les échanges et la coordination ?
- A moyen terme, il faut changer le modèle:
 - Regrouper les mission de prévention et de protection ? Repenser les périmètres ? Regrouper les activités différemment ? Changer notre vision de la relation de travail.
 - Nombreux obstacles

Nous devons commencer par identifier les besoins et trouver un consensus sur la stratégie



Bletzer

Concertation nationale, Delphi des acteurs de la ST

Merci de votre attention

